
États financiers du Comité paralympique canadien

31 mars 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière.....	3
État des revenus et des dépenses.....	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Comité paralympique canadien

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Comité paralympique canadien, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des revenus et des dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Comité paralympique canadien au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L. /s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Le 21 août 2018


Comité paralympique canadien
État de la situation financière
 au 31 mars 2018

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	1 870 959	2 103 308
Débiteurs	4	3 044 801	1 398 465
Montant dû de la Fondation paralympique canadienne		200 036	280 482
Frais payés d'avance		44 984	176 832
		5 160 780	3 959 087
Immobilisations corporelles	5	156 427	177 573
Immobilisations incorporelles	6	135 443	75 751
		5 452 650	4 212 411
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		2 331 840	660 234
Tranche à court terme des revenus reportés		1 089 933	1 082 090
		3 421 773	1 742 324
Revenus reportés		325 770	750 860
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	8	291 870	253 324
Incitatif à la location	10	53 577	60 274
		4 092 990	2 806 782
Engagement	11		
Actif net			
Non affecté		1 359 660	1 405 629
		5 452 650	4 212 411

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur

 , administrateur

Comité paralympique canadien
État des revenus et des dépenses
 Exercice terminé le 31 mars 2018

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Revenus			
Apports gouvernementaux	9	5 825 051	6 095 163
Commandites		5 191 425	4 151 754
Subventions – Fondation paralympique canadienne		800 000	250 000
Intérêts		33 851	13 687
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	8	125 811	116 618
Apports en nature		2 718 459	2 932 539
Autres		137 846	311 550
		14 832 443	13 871 311
Dépenses			
Administration et dirigeants		1 519 462	1 176 350
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		125 811	116 618
Communications		3 644 096	3 338 288
Groupe de travail d'organismes détenteurs de droits		213 280	223 309
Jeux		3 015 126	2 953 248
Haute performance		2 264 081	2 074 661
Partenariat		1 378 097	1 301 357
Valeur utilisée, apports en nature		2 718 459	2 932 539
		14 878 412	14 116 370
Insuffisance des revenus par rapport aux dépenses		(45 969)	(245 059)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Comité paralympique canadien
État de l'évolution de l'actif net
 Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018			2017
	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	—	1 405 629	1 405 629	1 650 688
Insuffisance des revenus par rapport aux dépenses	—	(45 969)	(45 969)	(245 059)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	125 811	(125 811)	—	—
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	164 358	(164 358)	—	—
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	(164 358)	164 358	—	—
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	(125 811)	125 811	—	—
Solde à la fin	—	1 359 660	1 359 660	1 405 629

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Comité paralympique canadien

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2018

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Insuffisance des revenus par rapport aux dépenses		(45 969)	(245 059)
Éléments sans effet sur l'encaisse			
Amortissement des immobilisations corporelles		45 703	50 140
Amortissement des immobilisations incorporelles		80 108	66 478
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles		(125 811)	(116 618)
		(45 969)	(245 059)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	13	(179 683)	(432 512)
		(225 652)	(677 571)
Activités de financement			
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles	8	164 358	64 032
Diminution de l'incitatif à la location	10	(6 697)	(6 697)
		157 661	57 335
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(24 557)	(21 313)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(139 801)	(42 719)
		(164 358)	(64 032)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(232 349)	(684 268)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		2 103 308	2 787 576
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		1 870 959	2 103 308

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Objectif de l'organisme

Le Comité paralympique canadien (l'« Organisme ») fût constitué en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 1^{er} avril 1982 comme un organisme sans but lucratif, et a poursuivi sous la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 25 juillet 2014. L'Organisme est enregistré comme association canadienne de sport amateur en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et est par conséquent exonéré d'impôts. L'Organisme est reconnu par le Comité international paralympique et a la responsabilité de toutes les facettes du rôle du Canada dans le mouvement paralympique, y compris les Jeux d'été et d'hiver.

2. Principales méthodes comptables

Base de la présentation

Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

L'Organisme constate initialement les actifs financiers et les passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception de la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont évalués à leur juste valeur. Les variations réalisées et non réalisées de la juste valeur sont constatées à l'état des revenus et des dépenses.

Juste valeur

La juste valeur des débiteurs, des apports en nature à recevoir et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable compte tenu de leur brève échéance. La direction est d'avis que l'Organisme n'est pas exposé à des risques importants d'intérêt, de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers.

Apports de marchandises et en services

L'Organisme comptabilise la valeur des apports de marchandises et en services lorsque la juste valeur peut être raisonnablement estimée et que les marchandises et les services auraient dû être acquis par l'Organisme.

L'Organisme reçoit des apports en nature de divers partenaires. Les apports en nature sont comptabilisés aux revenus et aux dépenses lorsqu'utilisés.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles acquises et les immobilisations incorporelles développées à l'interne sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	55 %
Développement du site Web	55 %

Les améliorations locatives sont amorties selon la durée du bail.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Constatation des revenus

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les revenus. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsque reçus ou à recevoir, si l'encaissement est raisonnablement assuré. Les apports affectés sont reportés et constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel ils ont été gagnés ou les dépenses connexes sont engagées.

Les apports grevés d'affectation d'origine externe utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles amortissables sont reportés et amortis en fonction de la durée de vie utile de l'immobilisation afférente.

Les commandites pour des ententes pluriannuelles sont reportées et constatées comme revenus sur une base linéaire selon les termes des ententes.

Incitatif à la location

Les incitatifs à la location sont initialement comptabilisés au coût et amortis sur la durée de la location.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus d'activités et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Des hypothèses sont utilisées pour l'estimation de la recouvrabilité des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles et le montant des charges à payer.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2018	2017
	\$	\$
Encaisse	1 866 872	2 098 278
Certificats de placements garantis	4 087	5 030
	1 870 959	2 103 308

Le taux d'intérêt effectif des certificats de placements garantis est de 1,15 % (1,15 % en 2017). Étant donné la nature de ces placements, l'Organisme est exposé à aucun risque important de taux d'intérêt, de change ou de crédit.

4. Débiteurs

	2018	2017
	\$	\$
Sport Canada	61 497	1 000
TVH à recevoir	330 419	206 761
Commandites et autres débiteurs	2 652 885	1 190 704
	3 044 801	1 398 465

5. Immobilisations corporelles

	2018		2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	186 736	106 363	80 373
Équipement informatique	193 033	164 855	28 178
Améliorations locatives	61 775	13 899	47 876
	441 544	285 117	156 427
			100 467
			23 053
			54 053
			177 573

6. Immobilisations incorporelles

	2018		2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Développement du site Web	631 069	495 625	135 443
			75 751

7. Marge de crédit

L'Organisme a une marge de crédit autorisée de 50 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,00 % (taux préférentiel majoré de 2,85% en 2017) et une carte de crédit corporative avec une limite de 175 000 \$, garantie par un contrat de sûreté générale et renouvelable annuellement. La marge de crédit était inutilisée au 31 mars 2018 (inutilisée en 2017) et 101 483 \$ était utilisé sur la carte de crédit corporative (72 229 \$ en 2017).

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles représentent la tranche non amortie des apports reçus et utilisés pour l'acquisition ou le développement des immobilisations corporelles ou incorporelles. Les variations du solde des apports reportés lors de l'exercice sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	253 324	305 910
Apports reçus	164 357	64 032
Apports constatés comme revenus	(125 811)	(116 618)
Solde à la fin	291 870	253 324

9. Apports gouvernementaux

Les apports reçus du gouvernement du Canada sont soumis à des modalités spécifiques en ce qui concerne la dépense des fonds. Les registres comptables de l'Organisme sont soumis à la vérification du gouvernement du Canada pour identifier les cas, s'il y a lieu, où les montants imputés aux apports ne se conformeraient pas aux modalités de l'accord et qui, par conséquent, devraient être remboursés au gouvernement du Canada. Au cas où des redressements des exercices précédents étaient requis, ces redressements seraient comptabilisés au cours de l'exercice durant lequel le gouvernement du Canada demanderait ces redressements.

Les apports gouvernementaux pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 sont composés de :

	2018	2017
	\$	\$
Sport Canada	5 534 767	5 873 463
Sport Canada - groupe de travail d'organismes détenteurs de droits	213 794	221 700
Revenus de Sport Canada	5 748 561	6 095 163
Trillium de l'Ontario	26 490	—
Ontario Parasport Strong	50 000	—
	5 825 051	6 095 163

Une entente de contribution existe entre l'Organisme et Sport Canada pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018. L'administration générale, les coûts de gouvernance, les salaires, les frais et les avantages sociaux et les opérations/programmation sont alloués aux programmes selon la meilleure estimation de la direction basée sur les activités du projet.

9. Apports gouvernementaux (suite)

L'annexe des fonds reçus et des débours pour les programmes de Sport Canada pour la période est comme suit :

	Budget approuvé par Sport Canada	Réels
	\$	\$
Fonds reçus ⁽¹⁾	5 839 191	5 839 191
Débours ⁽²⁾		
Administration	500 000	604 594
Gouvernance	100 000	133 126
Salaires du personnel	2 100 000	2 953 275
Activités de la programmation	3 126 191	4 874 684
Langues officielles	13 000	67 927
	5 839 191	8 633 606

(1) La réconciliation des revenus de Sport Canada

	\$
Financement approuvé reçu pour 2017-2018	5 839 191
Moins les additions aux immobilisations corporelles de 2017-2018	(164 358)
Moins les montants reportés au 31 mars 2018	(22 397)
Plus les montants constatés comme revenus reportés de 2016-2017	96 125
Montant reconnu comme revenus	5 748 561

(2) La réconciliation des dépenses liées aux programmes de Sport Canada

	\$
Débours réels pour 2017-2018	8 633 606
Moins les additions aux immobilisations corporelles de 2017-2018	(164 358)
Moins les montants reportés au 31 mars 2018	(22 397)
Plus les montants constatés comme revenus reportés de 2016-2017	96 125
Montant reconnu comme dépenses	8 542 976

10. Incitatif à la location

	2018			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable
				nette
\$	\$	\$	\$	
Incitatif à la location	66 971	13 394	53 577	60 274

11. Engagement

L'Organisme loue certains équipements de bureau en vertu de contrats de location-exploitation venant à échéance en 2025. Les loyers futurs pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2019	291 354
2020	291 354
2021	293 958
2022	301 770
2023	301 770
	<u>1 480 206</u>

12. Gestion du capital

L'Organisme définit son capital comme étant son actif net, qui est soumis à un contrat de sûreté générale signé en vertu d'une entente de marge de crédit. Les objectifs de la direction, quant à la gestion de son capital, sont de continuer à protéger la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités pour pouvoir continuer à réaliser sa mission et à gérer les subventions et les apports grevés d'affectation d'origine externe qui respectent les conditions pour l'utilisation des ressources financières. L'Organisme contrôle son capital en se servant de différentes mesures financières, qui incluent les flux de trésorerie et les écarts dans les prévisions et les budgets.

Les objectifs en ce qui concerne la gestion, les politiques et les procédures n'ont pas changé depuis l'exercice précédent.

L'Organisme a respecté les exigences en matière de capital, y compris les exigences afférentes aux restrictions externes.

13. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2018	2017
	\$	\$
Débiteurs	(1 485 444)	(1 483 675)
Montant dû de/à la Fondation paralympique canadienne	(80 446)	297 031
Frais payés d'avance	131 848	1 325 057
Créditeurs et charges à payer	1 671 606	(971 714)
Revenus reportés	(417 247)	400 789
	(179 683)	(432 512)

14. Opérations entre apparentés

La Fondation paralympique canadienne (la « Fondation ») fût établie afin d'assurer que les programmes, l'équipement et les gens soient en place pour aider à propulser plus de Canadiens ayant un handicap du terrain de jeux jusqu'au podium olympique. La Fondation recueille des fonds exclusivement pour les programmes et activités de l'Organisme.

La Fondation est contrôlée par l'Organisme.

La Fondation est une fondation publique; elle est exonérée de l'impôt sur le revenu et peut délivrer des reçus officiels de dons aux fins de l'impôt. L'état de la situation financière

Les états financiers de l'Organisme n'ont pas été préparés sur une base consolidée. L'état de la situation financière, l'état des revenus et des dépenses ainsi que l'état des flux de trésorerie se résument comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
État de la situation financière		
Actif		
À court terme	838 930	565 001
Passif		
À court terme	213 341	285 338
Soldes des fonds		
Non affecté – Fonds d'administration général	320 990	279 663
Affecté à l'externe – Fonds du Cercle des champions	36 011	–
Affecté à l'externe – Fonds de la Campagne d'automne	21 827	–
Affecté à l'externe – Fonds de la Campagne ImagiNation	246 761	–
	625 589	279 663
	838 930	565 001

	2018	2017
	\$	\$
État des revenus et des dépenses		
Revenus	1 324 466	542 729
Dépenses	178 540	111 691
Excédent des revenus sur les dépenses avant les apports à l'Organisme	1 145 926	431 038
Apports à l'Organisme	800 000	250 000
Excédent des revenus sur les dépenses	345 926	181 038

	2018	2017
	\$	\$
État des flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(119 320)	444 986
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(119 320)	444 986

14. Opérations entre apparentés (suite)

L'Organisme fournit le soutien à la Fondation avec les ressources humaines dont le montant peut être estimé à 275 795 \$ (168 106 \$ en 2017)

Au 31 mars 2018, l'Organisme a un montant à recevoir de 200 036 \$ (280 482 \$ en 2017) de la Fondation et un montant à payer de valeur nulle (valeur nulle en 2017) à la Fondation.

L'Organisme a reçu un apport de 800 000 \$ (250 000 \$ en 2017) de la Fondation au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2018.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation des états financiers adoptée dans l'exercice courant.